

C'est l'été



Vous avez envie de faire des travaux, des modifications dans votre jardin, sur votre maison, ou de pouvoir profiter d'une piscine, d'un abri de jardin... n'oubliez pas de passer en mairie pour voir si cet aménagement nécessite une formalité particulière. Ce n'est pas parce que vous êtes chez vous, qu'il n'y a pas de règles à respecter.

Votre passage en mairie, ne sera pas long et pourra vous informer sur la marche à suivre pour accomplir vos travaux.

Il est également rappelé que tout dépôt : remblais, gravats, déchets, encombrants... doit être validé par la mairie avant d'être entreposé.

L'application « Montri » mise à disposition gratuitement, à partir du 5 juillet, par la métropole Rouen Normandie sur son site ou sur Google Play ou App Store vous aidera à améliorer votre performance de tri et à optimiser la gestion des déchets.

Avant de tondre la pelouse, de tailler la haie, ou d'utiliser un appareil bruyant... assurez-vous que vous êtes dans la plage horaire autorisée :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedis de 9h à 12h et 14h30 à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Sachez également que dans la mission des élus il est noté que ceux-ci sont les représentants de l'Etat sur notre territoire. S'ils remarquent des faits illicites, ils chercheront à vous rencontrer pour trouver avec vous la meilleure solution pour vous éviter des ennuis. Ceci en toute transparence et légalité.

Fête Saint Philibert (21-22 août)



Lors du conseil municipal du 15 juin dernier, il a été décidé de remettre en place la fête du village : Foire à tout, fête foraine, feu d'artifice et repas ont été évoqués...

L'association Mesnil Festif étant dissoute, une réunion avec les présidents des différentes associations locales a eu lieu le 28/06 afin de préciser le rôle de chacun.

Si vous avez envie de participer à ces préparatifs, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

A vos agendas...

Dans le cadre de « Rouen plein R » organisé par la Métropole,

- **Le 21 juillet** un spectacle d'activités artistiques (théâtre, musique, danse) sera présenté dans notre village par l'association « La Youle Compagnie ». Spectacle gratuit, ouvert à tous, à partir de 15h30 (durée environ 45 minutes) sur la Place Joseph Lefebvre.
- **Le 23 juillet** un spectacle de théâtre présenté par la compagnie « Naxos » vous sera également proposé à 15h30 au parking Poids Lourds situé derrière la résidence du Rouge Pré.

Pendant les vacances scolaires du 7 juillet au 13 août l'accueil de loisirs « Les souris dansent » sera ouvert.

Cette année, ce sont des semaines définies par thèmes qui sont au programme.

Le centre accueille les enfants préalablement inscrits (avant le 23/06). Mais, au cas par cas, en fonction des effectifs, quelques places peuvent rester disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner près de Justine (06 82 70 98 72 ou 02 35 37 47 50).

A la base de Loisirs, divertissements et culture...

- Une nouvelle activité nautique : un paddle géant pour 8 personnes
- L'opération « Lire à la plage » organisée par le département tous les après-midis jusqu'à fin août
- Dès mercredi 7 juillet, toutes les activités sont ouvertes tous les après-midis à partir de 13h30

Le 30 août la Perche Mesnillaise organise un concours de pêche à la canne au coup au Petit lac du Mesnil (André Boutrot) de 7h à 12h. Ce concours est réservé aux détenteurs de la carte annuelle.

Les Journées du Patrimoine (18-19 septembre)

- **Le samedi 18 septembre**, rendez-vous à 15h devant la mairie pour une promenade commentée à travers le marais, vous y découvrierez sa faune, sa flore...ses aménagements. Durée environ 2 heures
- **Le dimanche 19 septembre**, l'église sera ouverte pour une visite libre de 14h à 18h.

Le dimanche 19 septembre « Une journée pour ma pomme » organisée par le Parc (PnrBS) et la Chambre d'agriculture 76, vous permettra de découvrir des exploitations arboricoles (consultez le site du Parc pour trouver la liste des arboriculteurs qui ouvriront leurs vergers).

En automne, une randonnée contée dans le village est prévue.

Dans le cadre du festival de contes de Fresquiennes, une randonnée de 8km, répartie sur toute la journée, vous permettra d'écouter des contes en plein air et de découvrir le village (circuit prévu vers la forêt, le lac puis la Seine...avec une étape au Manoir Agnès Sorel). Date et horaire seront précisés ultérieurement.

Bel été à tous !

